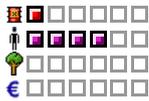


Résultats de recherche d'accidents sur www.aria.ecologie.gouv.fr

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'écologie et du développement durable, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publiques, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses.

Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif. La liste des événements accidentels présentés ci-après ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

*Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette synthèse, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante :
BARPI - 2, rue Antoine Charial 69426 LYON CEDEX 03 / Mel : sei.barpi@industrie.gouv.fr*



N°36932 - 08/09/2009 - FRANCE - 28 - FRESNAY-L'EVEQUE

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Un feu se déclare vers 23 h dans l'habitacle d'un camping-car durant le remplissage de 2 réservoirs de GPL de 20 l chacun sur l'aire de distribution de carburant d'une station-service de l'autoroute A10. Le couple, propriétaire du véhicule, est gravement brûlé ; l'une des personnes décèdera à l'hôpital. La boutique de la station et l'aire de repos autoroutière sont évacuées ; la circulation dans le sens province-Paris est déviée pendant 1 h. Les pompiers maîtrisent l'incendie qui s'est propagé à la borne GPL et à une pompe à essence puis effectuent des mesures d'explosimétrie et vérifient l'absence de fuite sur les installations de la station. Le véhicule, propulsé par un moteur diesel, était équipé de 2 réservoirs de GPL à poste fixe (et non des bouteilles) pour les utilisations domestiques du camping-car ; ces 2 capacités étaient reliées à des raccords d'emplissage GPL carburant situés sur la carrosserie. Une enquête judiciaire est effectuée ; la vidéo de surveillance de la station et les restes des réservoirs ont été saisis par la gendarmerie.



N°36411 - 15/04/2009 - FRANCE - 80 - MERS-LES-BAINS

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

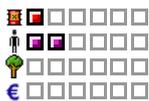
Les pompiers interviennent en fin d'après-midi dans la station-service d'un hypermarché à la suite d'une forte odeur d'essence. Une personne victime de nausée est conduite à l'hôpital pour des examens et les secours épandent de la mousse au niveau des trous d'homme des 4 cuves enterrées de carburant. Le maire et la gendarmerie se sont rendus sur place.



N°36233 - 06/04/2009 - FRANCE - 27 - LE TREMBLAY-OMONVILLE

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Un camion citerne de 22 500 l d'essence se renverse sur la route D840 vers 12 h provoquant une fuite sur le réservoir : 1 000 l d'hydrocarbures s'écoulent dans le fossé. La circulation est stoppée dans les deux sens dès 12 h et les secours établissent un périmètre de sécurité de 50 m. Le conducteur, légèrement blessé, est évacué. Les pompiers mesurent une explosimétrie nulle autour du véhicule. Ils localisent la fuite au bout de 2h30 et mettent en place un récipient pour stopper le déversement dans le fossé. Les services sanitaires indiquent qu'il n'y a pas de captage d'eau potable à proximité du lieu de l'accident ; une société spécialisée relève et dépose la citerne pendant 4 h. Les secours quittent les lieux vers 22 h. Le conducteur s'est endormi et a perdu le contrôle de son véhicule.



N°35019 - 06/08/2008 - FRANCE - 89 - VENOY

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

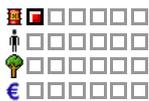
Une explosion se produit vers 16 h dans un réservoir d'essence sans plomb d'une station-service sur l'autoroute A6 dans le sens Lyon-Paris. Quatre employés d'un sous-traitant qui effectuaient des travaux de nettoyage de la cuve sont brûlés dont 2 gravement. L'aire autoroutière est fermée et notamment les accès à un restaurant et à un hôtel ; ces derniers seront rétablis vers 19 h mais la station-service restera fermée au public. Les automobilistes présents sur l'aire de la station au moment des faits n'ont pas été blessés ; un périmètre de sécurité avait été mis en place pour la réalisation des travaux.



N°34762 - 14/06/2008 - FRANCE - 2A - OTA

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Une fuite de gazole se produit sur une cuve aérienne corrodée, située dans un enclos attenant à une station-service. Un risque de pollution est à craindre pour le cours d'eau passant à proximité de la station. Les pompiers effectuent des mesures d'explosimétrie qui s'avèrent négatives. Les gendarmes prélèvent de l'eau de la rivière par analyse et en barrent l'accès. Une opération de dépollution est programmée.



N°34475 - 22/02/2008 - FRANCE - 69 - LES CHERES

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Une fuite de gaz liquéfié se produit à 2h10 dans une station-service de l'autoroute A6 après qu'un poids lourd est heurté un poste de distribution de GPL au cours d'une manoeuvre. Le camion qui s'était engagé sur l'aire d'approvisionnement en carburants des voitures, malgré la signalisation l'interdisant, a accroché la pompe en effectuant une marche arrière pour reprendre la voie d'accès à la distribution de gazole des poids lourds. Le personnel de la station actionne l'arrêt coup de poing stoppant ainsi l'écoulement de gaz. Le responsable du site est alerté ainsi que la police autoroutière et les pompiers ; la zone est balisée pour en interdire l'accès. L'adjoint au responsable, arrivé sur les lieux 20 min plus tard, ferme les vannes manuelles du réservoir de GPL implanté dans une enceinte clôturée. L'accès à la station est fermé pendant 1 h, le temps nécessaire aux pompiers pour s'assurer du retour aux conditions normales. L'inspection des Installations Classées effectue le jour même une enquête qui révèle notamment : la mauvaise audibilité de la sirène couplée à l'arrêt d'urgence et l'absence de procédure précisant les mesures à prendre en cas de fuite sur un récipient ou une canalisation de GPL ; l'exploitant doit remédier à ces écarts avant remise en service de la distribution de GPL et fournir un rapport d'accident. L'inspection lui rappelle par ailleurs l'obligation de déclarer les accidents dans les meilleurs délais.



N°34195 - 21/11/2007 - FRANCE - 54 - LOISY

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Vers 13h15, un camion transportant des fruits et légumes pénètre sur l'aire d'une station-service de l'A31 dans le sens Nancy Metz à une vitesse excessive (80km/h). Lors du freinage, le camion se renverse, glisse sur 35 m avant de s'immobiliser sous l'auvent de la station. Le passager du poids-lourd décède. La piste de circulation et 2 appareils de distribution sont endommagés ; 100 l de gazole provenant du réservoir du véhicule se déversent sur le sol. Les pompiers en récupèrent 40 l et le séparateur d'hydrocarbures est nettoyé. Des investigations concernant la pollution des sols et une éventuelle pollution des eaux souterraines sont effectuées. L'activité de la station-service est interrompue jusqu'au 23/11 à 13 h. A la suite de l'accident, l'exploitant propose de renforcer la signalétique à l'entrée du site et la mise en place de bandes sonores au sol.



N°33908 - 12/11/2007 - FRANCE - 93 - DUGNY

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

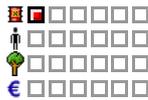
Du kérosène provenant d'un fournisseur en carburant de l'aéroport du Bourget pollue la MOREE au niveau d'un centre de traitement des eaux. Une équipe d'égoutiers confine la pollution dans un bassin de rétention. Le pompage du bassin débute dans la soirée. Une cellule de crise a été mise en place pendant 48 heures. La police effectue une enquête pour déterminer les causes de l'accident.



N°32623 - 24/09/2006 - FRANCE - 38 - L'ISLE-D'ABEAU

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

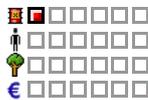
Des hydrocarbures (gazole ?) provenant d'une station-service autoroutière polluent la BOURBRE. Les pompiers mettent en place un barrage flottant au droit de la résurgence le long de la berge de la rivière. A la demande de l'inspection des installations classées, une société extérieure effectue des prélèvements en aval du séparateur d'hydrocarbures de la station et au point d'émission dans le cours d'eau. Aucune pollution particulière n'est constatée visuellement au niveau des exutoires des eaux pluviales de l'autoroute. Des puits de pompage sont forés entre les cuves de stockage de carburant et la rivière. L'exploitant effectue une enquête pour déterminer l'origine de la fuite.



N°31800 - 11/01/2006 - FRANCE - 86 - CHATELLERAULT

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Lors d'une livraison d'essence, 1 500 l d'hydrocarbures se déversent sur la plate-forme bétonnée et sur un terrain situé entre les ateliers et les bureaux d'une station-service. Les terres souillées sont enlevées en surface en attendant le résultat des analyses pratiquées sur les échantillons de sol prélevés.



N°31149 - 09/12/2005 - FRANCE - 11 - COURSAN

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

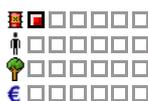
Le 09/12/2005, lors de la livraison de carburant dans une station service de grande surface, le chauffeur déplace son camion pendant le dépotage entraînant la rupture d'un flexible. Du gazole se déverse alors sur l'aire de dépotage et directement dans le fossé longeant cette aire, en bordure de la station service. Le déshuileur collectant les égouttures et les eaux pluviales de l'aire de dépotage est saturé. A l'aide du système de jaugeage, la perte de produit est évaluée à 4 160 l. L'inspection des installations classées informée de cette situation le 12/12/2005 au matin se rend sur les lieux et constate des traces noirâtres sur les terres du fond du fossé sur une quinzaine de mètres sans présence apparente de produit. Le gérant et le comptable de l'établissement, présents le jour du déversement, déclarent que le gazole s'est rapidement infiltré dans le sol. Le déshuileur est vidangé dans l'après-midi du 12/12/2005. Aucun captage d'eau potable ou puits de particulier connu n'est potentiellement menacé. Le 14/12/2005, 6 t de terre sont récupérées à la pelleuse au fond du fossé (30 cm de profondeur sur 15 m de long). Un substratum argileux sous ces excavations et une absence de phase liquide ou de trace de pénétration permettent d'écarter l'hypothèse d'une pollution des sols ou des eaux souterraines.



N°31068 - 28/11/2005 - FRANCE - 50 - AVRANCHES

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Une fuite de 100 l d'essence sans plomb 98 provenant de la station-service d'un supermarché pollue une rivière via le réseau d'eaux pluviales. Un tapis de mousse est mis en place ainsi qu'un barrage de 300 m pour endiguer la pollution. Les pompiers nettoient les parkings du supermarché et une société extérieure pompe le produit.



N°29652 - 15/04/2005 - FRANCE - 25 - VALDAHON

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

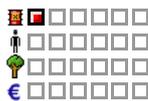
A la suite du dépotage d'un camion citerne contenant du gazole, une explosion (flash ?) suivie d'un début d'incendie se déclare vers 16h45 dans la cave d'une station-service et d'un bar-restaurant connexe. Un escalier et les cloisons de la cave sont soufflés, 10 personnes évacuent les lieux avant l'arrivée des secours. Les pompiers réalisent des mesures explosimétriques qui révèlent la présence de vapeurs inflammables dans la cave. Cette dernière est ventilée et les 2 commerces sont provisoirement fermés dans l'attente du passage des experts techniques. Un chômage technique est envisagé pour 6 personnes. La DRIRE était intervenue pour un problème comparable 2 ans plus tôt. Une investigation technique se poursuit en liaison avec l'exploitant sur ce point.



N°26291 - 23/01/2004 - FRANCE - 49 - AVRILLE

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Dans une station-service, du gasoil pollué par de l'eau se répand dans le réseau des eaux pluviales et rejoignent un bassin de décantation qui se déverse dans le BRIONNEAU. Les secours sont avertis en milieu d'après-midi. Le propriétaire de la station-service aurait préalablement détecté un problème sur une cuve (de l'eau se serait infiltrée dans le réservoir) et demandé à un prestataire de récupérer le gazole pollué. Les 960 l d'eau et 7 m³ de gazole récupérés se seraient ensuite accidentellement déversés dans le canal alimentant un bassin de rétention où une pollution est détectée : la pollution est visible au droit du réseau d'eaux pluviales et de fortes odeurs s'en dégagent. La commune installe des barrages absorbants et flottants sur un bras du réseau à l'air libre. L'exploitant effectue un pompage au niveau de la station service. Les pompiers mettent en oeuvre des dispositifs d'écumage. Ils réalisent des mesures d'explosivité sur les 1 200 m de longueur du réseau EP. Deux rondes sont réalisées dans la nuit, les opérations de ventilation sont suspendues durant cette période. Les 6 barrages absorbants sont remplacés le lendemain par 4 nouveaux. Au total, 5 m³ de produit sont récupérés, environ 2 m³ se sont dispersés dans le milieu naturel. De nouveaux barrages sont disposés en aval sur le BRIONNEAU et sur l'étang SAINT-NICOLAS. Des irisations y sont aperçues le 24.01, en milieu de journée. Le 25.01, des irisations sont encore visibles. Une réunion de crise sera organisée dans la matinée du 26.01.



N°26275 - 22/01/2004 - FRANCE - 42 - LE CHAMBON-FEUGEROLLES

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

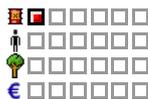
Dans une station-service, une fuite de gazole se produit en fin de matinée sur une canalisation reliée à une citerne enterrée de 5 m³. L'équipe d'intervention chimique arrête la fuite. Le pétrolier dépote la citerne et les services techniques récupèrent 200 l de gazole pollué. Des rondes de surveillance sont mises en place et réalisées dans l'après-midi. Les opérations s'achèvent vers 17 h.



N°23952 - 22/01/2003 - FRANCE - 93 - LA COURNEUVE

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

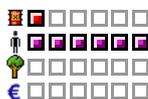
Alors que des ouvriers consolident un égout par injection de béton pour le compte du service de l'équipement, une explosion et un incendie se produisent lors du percement de la paroi latérale. Deux ouvriers sont grièvement brûlés et des volutes de fumée noire s'échappent des bouches d'égout sur un tronçon de 1,5 km de la canalisation. Un périmètre de sécurité de 200 m est établi et la circulation est coupée dans les 2 sens sur la route nationale RN2. Une partie des bureaux et restaurants situés dans la zone de l'accident est évacuée. L'intervention mobilise plus de 80 pompiers et 20 engins spécialisés durant 7 h ; l'égout accidenté sera inondé de mousse. Les causes et circonstances de l'accident restent inconnues, des relevés explosimétriques sont effectués la nuit durant et un dispositif de lutte est maintenu en cas d'éventuelle réinflammation. Une poche de pollution concentrée en liquides inflammables serait à l'origine de l'accident à la suite d'un déversement d'hydrocarbures dans l'égout lors du percement de sa paroi ; une station-service désaffectée depuis longtemps était exploitée à proximité. Une enquête judiciaire est effectuée avec l'appui du laboratoire central de la préfecture de police. Le collecteur traversant la nappe phréatique, l'eau est pompée le lendemain pour localiser la fuite et tenter de la colmater. Quatre jours après, le collecteur est à nouveau rempli de mousse à la suite de relevé d'explosimétrie révélant une nouvelle fois une concentration dangereuse de vapeurs d'hydrocarbures. Le 5 février, une entreprise spécialisée intervient avec des scaphandriers pour détecter et colmater les fuites d'hydrocarbures. L'hypothèse retenue serait la permanence d'une fuite quand la station-service était exploitée, fuite qui aurait stagné en rencontrant les premières couches imperméables. Le 20 mars, une série de forage est effectuée sur le terrain de l'ancienne station-service pour rechercher des traces d'hydrocarbures. Les 5 puits de prélèvement révèlent la présence d'essence et de gazole dans les premières couches de la nappe phréatique. Une quantité très importante d'eau, déversée par les secours et surtout eau d'infiltration, est polluée par les hydrocarbures présents cependant en faible concentration. L'eau polluée est pompée et déversée dans un collecteur voisin.



N°23752 - 28/10/2002 - FRANCE - 94 - CRETEIL

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

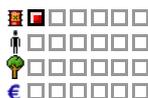
Un véhicule s'enflamme devant la boutique de la station-service à proximité de bouteilles de butane et des distributeurs de carburants, alors que le conducteur venait juste de se servir en essence. Il quittait la piste de distribution lorsque la voiture s'est enflammée. Les occupants du véhicule, 2 personnes âgées, sortent du véhicule et très rapidement, le gérant éteint l'incendie avec un extincteur. Le véhicule est déplacé et les pompiers terminent l'extinction. Les installations de la station-service peuvent continuer à fonctionner normalement dans la journée. Apparemment, le véhicule, prêté aux 2 personnes par un garage, présentait une fuite d'essence à son arrivée dans la station-service.



N°22033 - 13/03/2002 - PEROU - 00 - CHINCHA

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

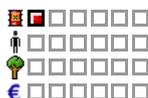
Un autocar sort de la route avant de percuter des pompes à essence situées dans une station-service. Le choc provoque une explosion et un incendie. Les passagers du bus se trouvent prisonniers des flammes. Le bilan de l'accident est lourd : 35 morts et 20 blessés. L'incendie n'aurait pas atteint les dépôts souterrains, selon les témoignages rapportés dans la presse.



N°21236 - 10/09/2001 - FRANCE - 92 - PUTEAUX

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

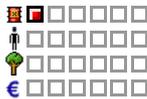
Lors d'une livraison dans une station service, un écoulement de gazole de 1150 l se produit à la suite d'un problème technique sur la vanne de sécurité du camion livreur : la bille de la vanne se serait désolidarisée, provoquant la fuite des hydrocarbures. Le chauffeur et les services de secours de la station essaient d'éviter l'épandage du produit : mise en place de petits barrages avec le contenu des bacs à sable, réutilisation des bacs vides pour récupérer le gazole. 300 l sont ainsi collectés. L'inspection demande à l'exploitant de fournir une déclaration d'accident.



N°20580 - 21/05/2001 - FRANCE - 69 - COMMUNAY

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Dans une station service d'autoroute, une fuite est décelée par les exploitants après comparaison des volumes stockés et distribués. Elle est estimée à 6500 l de gazole. Cependant, aucune trace visible de cette fuite n'est décelée sur le sol et au niveau des exutoires de la station. La rupture d'une soudure d'un coude de raccordement du collecteur d'alimentation au pied du volucompteur serait à l'origine de cette fuite. L'exploitation de la station est arrêtée en intégralité y compris les pompes de transfert des carburants des cuves de stockage vers les installations de distribution. Les collecteurs sont eux aussi condamnés. Un arrêté préfectoral d'urgence, pris sur proposition de l'inspection des I.C., demande à l'exploitant : de délimiter la zone polluée, d'estimer, à l'aide de piézomètres, le degré de contamination des sols et des eaux souterraines et de déterminer les causes exactes de l'accident, sous 7 j. L'absence de danger sera démontrée avant toute remise en service des installations. Les terrains sont perméables à cet endroit et les risques de pollution sont élevés.



N°22702 - 31/01/2001 - FRANCE - 15 - RIOM-ES-MONTAGNES

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

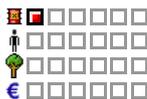
Une forte odeur d'essence est ressentie sur la commune lors d'une livraison de 2 m³ de super sans plomb 95 et de 3 m³ de gasoil dans une station-service. Auparavant, courant décembre une société extérieure avait contrôlé l'étanchéité des 4 réservoirs enterrés de la station-service qui sont associés chacun à un appareil de distribution d'un débit de 3 m³/h. Avant contrôle, les capacités avaient été dégazées et nettoyées, les trous d'homme déposés. Pour 2 de ces réservoirs correspondant au super sans plomb 95 et au fuel, le contrôle d'étanchéité n'est pas satisfaisant. Les réservoirs sont alors remplis d'eau. Leur canalisation de remplissage débouchait au-dessus du trou d'homme (15 à 20 cm) dans le regard non étanche construit en parpaings. A cette époque, l'exploitant de la station-service décide de stocker le super sans plomb 95 dans la cuve de super. Sans qu'aucun jaugeage des cuves n'ait lieu préalablement, le livreur se fie au bouchon de remplissage (différent pour les cuves de sans plomb et de super) pour dépoter les 2 m³ de super sans plomb 95. Personne ne se rend compte du déversement des 2 m³ de carburant dans le sol. Il n'est découvert qu'après la recherche de la provenance des odeurs d'essence. Une étude de diagnostic déterminera l'étendue de la pollution et les opérations de dépollution à réaliser. En raison des risques d'incendie et d'explosion présentés par les vapeurs d'essence pouvant émaner du sol, l'inspection propose au préfet de suspendre l'activité de la station-service jusqu'à la disparition des nuisances et la réalisation des travaux imposés. Ceux-ci consistent notamment en : évacuation avec justificatifs des déchets après nettoyage et enlèvement de l'eau stockée, contrôle de l'étanchéité de tous les réservoirs, changement des flexibles de dépotage (+ de 6 ans), installation d'un décanteur-séparateurs d'hydrocarbures, vérification de l'installation électrique, faire déboucher les tubes d'évents au-dessus du toit, ...



N°19349 - 01/12/2000 - FRANCE - 67 - ECKARTSWILLER

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Une fuite d'essence de 16 000 l se produit sur une canalisation allant de la citerne à la pompe d'une station-service. Une partie se déverse dans un fossé et une autre dans un puits à la hauteur de la station. Les pompiers procèdent aux opérations de pompage dans un bassin de décantation et un contrôle d'explosimétrie est effectué. La station, qui avait déjà connu un incident 8 jours plus tôt, venait juste de rouvrir. A la suite de la découverte de cette fuite, la station est aussitôt fermée et il est procédé à de nouvelles investigations. Un arrêté du 1er décembre soumet la réouverture de la station au respect de plusieurs conditions : remise d'un rapport d'accident avec la détermination des mesures à prendre pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent, mise en œuvre des mesures, dépôt d'une nouvelle déclaration auprès du Préfet. Manifestement, une fuite perdurait sur une canalisation souterraine. Seule une petite partie du carburant (super sans plomb) a pu être pompée.



N°19293 - 23/11/2000 - FRANCE - 67 - ECKARTSWILLER

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

A la suite d'une fausse manœuvre (frein à main mal serré), une voiture endommage une pompe à essence. Le choc est peu violent et le clapet de sécurité, situé à l'embase de la pompe n'est pas sollicité. La fuite apparaît au niveau du joint torique du coude assurant la liaison entre les tuyauteries enterrées et la pompe d'un débit nominal de 8 à 10 m³/h ; 4 300 l environ de super 95 se déversent sur le sol. Un employé de la station actionne l'arrêt d'urgence, sans résultat et ouvre le carénage de l'appareil pour manipuler le clapet de pied. Voyant que la pompe fonctionne encore (autre fuite ?), il intervient finalement au niveau du tableau électrique pour la mise hors service générale. Le défaut d'un relais aurait perturbé le fonctionnement de l'arrêt d'urgence. Les secours recouvrent de mousse les gaines ou conduites touchées. Une société spécialisée récupère l'essence et autres boues dans la cuvette de rétention et la zone de distribution (8 t de matière). Le préfet prend un arrêté d'urgence.



N°19073 - 29/10/2000 - FRANCE - 94 - BOISSY-SAINT-LEGER

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Des jerricanes d'essence prennent feu au moment de leur remplissage par un client. L'incendie se propage à 2 pompes de la station-service. Les dispositifs de sécurité ont a priori empêché l'extension de l'incendie aux stockages, la capacité de la station étant de 100 m³ d'essence et 10 m³ de GPL, le plein venant d'être fait. La route nationale est bloquée. Les pompiers prennent beaucoup de précautions du fait de la présence de bouteilles de gaz dans le camion du client (camion de vente de pizzas). Par ailleurs, le véhicule fonctionnait également au GPL. Le propriétaire du véhicule est blessé aux mains. Un cordon de sécurité est mis en place. Un hôtel et un restaurant proches (50 personnes) sont évacués. 2 h après l'alerte, les pompiers se rendent maîtres du sinistre. La cause précise de l'accident est recherchée.

N°17185 - 09/12/1999 - FRANCE - 15 - MAURIAC

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

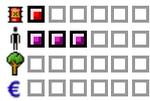
Le gérant d'une station-service prévient la mairie de fortes odeurs dans son établissement et de la perte d'essence : la perte est évaluée à 1 700 l, après investigation. L'inspection propose plusieurs mesures : Cessation de l'activité en attendant la réalisation des mesures demandées, ré-épreuve des cuves enterrées, réalisation d'une étude diagnostic de pollution des sols. Toutefois, dans la rue concernée, 2 stations-service désaffectées sont également signalées par l'inspection. Des investigations sont demandées aux propriétaires, l'abandon d'activité n'ayant pas été prononcé.



N°18913 - 01/05/1999 - FRANCE - 67 - STRASBOURG

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

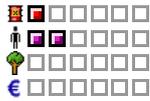
Un particulier effectuant le plein en super sans plomb de son véhicule dans une station-service est éclaboussé par l'essence qui est également projetée sur le capot de la voiture. L'origine de l'incident n'est pas déterminée (usure, malveillance, ...?).



N°14177 - 12/09/1998 - COREE DU SUD - 00 - PUCHON

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Une explosion survient dans une station d'essence d'une capacité de stockage de 70 t. L'explosion détruit une douzaine de voitures, brise des fenêtres et blesse 55 personnes (23 pompiers et 6 personnes sont dans un état critique). Du matériel défectueux ou une négligence dans les procédures de sécurité serait à l'origine de l'explosion.



N°12936 - 27/05/1998 - FRANCE - 03 - CUSSET

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Dans une station-service, environ 200 l d'essence sans plomb provenant d'une cuve enterrée de 3 000 l s'infiltrent dans le sol. La cuve est vidangée. Les occupants des deux logements situés au-dessus de la station-service sont évacués pour la nuit et les locaux ventilés. La station-service reste fermée jusqu'à nouvel ordre. Une inspection est en cours.

N°12266 - 30/12/1997 - FRANCE - 73 - COGNIN

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

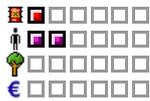
Dans une station-service, à la suite d'une défaillance du contacteur d'arrêt de la pompe, 30 m³ d'essence se déversent sur le sol. Les mesures montrent que la concentration en vapeurs d'hydrocarbures excède la valeur limite d'explosivité. Des travaux de nettoyage sont effectués. Une étude est réalisée pour rechercher les causes et évaluer les effets de ce sinistre.



N°12367 - 12/12/1997 - ETATS-UNIS - 00 - UPLAND

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

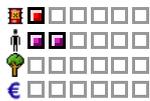
Dans une station-service, deux ouvriers posent un revêtement à base de fibres de verre dans un réservoir enterré de carburant pour une mise en conformité avec les lois fédérales. Une explosion survient. Les vapeurs d'essence résiduelles sont vraisemblablement à l'origine du sinistre. Un ouvrier se trouvant à l'intérieur du réservoir est tué et le deuxième est brûlé au 2e et 3e degré sur 65 % du corps.



N°12091 - 04/12/1997 - FRANCE - 51 - MONTMIRAIL

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

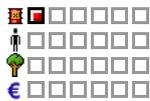
Au cours du dépotage d'un camion-citerne de gasoil et d'essence dans les cuves d'une station-service, les vapeurs de carburant se propagent vers la cabine de caisse via les fourreaux électriques et explosent au contact d'un radiateur électrique. La cabine est détruite. La ventilation du local était obturée. Un début d'incendie est éteint à l'aide d'un extincteur. Le caissier est brûlé au 2e degré. Un client est légèrement blessé par un éclat de verre. L'entreprise obture toutes les lumières des gaines et améliore la ventilation de la nouvelle cabine. Le retour d'expérience est diffusé à l'ensemble des stations-service du groupe.



N°11931 - 18/11/1997 - FRANCE - 74 - ANNECY

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

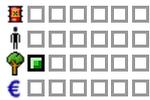
Lors de travaux de soudure, une explosion se produit au niveau du trou d'homme d'une cuve d'essence dans une station-service. L'opération de soudage était en cours sur des cuves qui venaient d'être désaffectées et remplacées par des cuves neuves à double enveloppe. Elle consistait en un soudage des tapes sur les corps des cuves. Les deux employés qui assuraient les travaux faisaient partie d'une société de maintenance extérieure : l'un d'eux est tué et l'autre est blessé. Selon les témoignages et divers éléments du dossier, aucun permis de feu n'avait été accordé, aucun plan de sécurité n'avait été fait. Les capacités devaient être inertées et remplies de mousse mais les travaux se sont apparemment déroulés avant cette opération. Le tribunal correctionnel d'Annecy condamne en 2ème instance le responsable de la société sous-traitante, le responsable des travaux de cette société et le responsable maintenance de la société exploitant la station-service à des peines de prison avec sursis respectives de 18 mois, 6 mois et 8 mois.



N°11548 - 19/08/1997 - FRANCE - 44 - SAINT-LUMINE-DE-CLISSON

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Une fuite de 5 000 l d'essence survient sur la tuyauterie d'aspiration de la pompe. La nappe phréatique est polluée. Un riverain donne l'alerte en découvrant des hydrocarbures dans son puits. L'installation est mise hors service et vidangée. Une société extérieure écrème la surface du puits et récupère 200 l de polluant.



N°10800 - 24/07/1997 - FRANCE - 54 - HOUEMONT

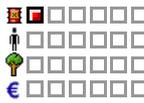
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Une fuite d'essence se produit sur une cuve d'une station-service ; 300 l d'hydrocarbures se déversent dans les égouts. Les pompiers installent un barrage flottant sur Le FONTENO pour contenir la pollution. Des mesures d'explosimétrie sont effectuées sur le site et dans le réseau d'égouts.

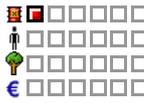
N°12160 - 04/06/1997 - FRANCE - 44 - NANTES

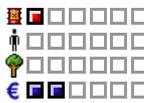
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Un feu d'origine criminelle se déclare dans le local caisse bureau-épicerie d'une station-service. Les installations de stockage et de distribution de carburants ne sont pas touchées. Les pompiers maîtrisent le sinistre. De fortes odeurs d'essences sont détectées sur les 2 événements d'une citerne de 30 m³. Un intervenant extérieur vérifie les joints de plateaux et de brides et les connexions des canalisations. Les pieds des distributeurs sont sablés, ainsi que les cheminées après un dégazage définitif. La police retrouve l'un des auteurs de l'attentat, souffrant de brûlures, à l'hôpital. Le feu a été initié par 5 cocktails molotov.

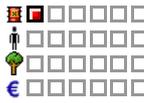
 **N°12076 - 06/03/1997 - FRANCE - 44 - SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Durant 4 jours, des habitants de la commune se plaignent d'odeurs d'essence. Une CMIC contrôle une station, mesure des valeurs explosimétriques basses et note un écoulement faible mais continu d'essence dans le réseau des eaux pluviales. Ce réseau est obturé et un périmètre de sécurité est mis en place. Un intervenant extérieur nettoie les égouts. La fuite est à nouveau constatée 5 jours plus tard. Un colorant utilisé pour en déterminer l'origine ne conduit à aucun résultat probant. Des sondages mettent en évidence la présence d'hydrocarbures dans le sol. La station service doit suspendre son activité pour un contrôle complet du site.

 **N°8722 - 05/03/1996 - FRANCE - 25 - LOUGRES**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 A la suite de la rupture d'une canalisation à l'entrée d'une cuve de station service, enterrée sans bac de rétention, 3 500 l de gazole se déversent dans le LOUGRES. L'administration constate les faits.

 **N°7986 - 04/01/1996 - FRANCE - 79 - BRESSUIRE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Dans la cave d'une habitation, le sol est découvert imprégné d'essence. Le 03/01/96 le phénomène s'aggrave et du carburant apparaît sur le trottoir ; 24 sondages de 2 à 4 m de profondeur, des mesures d'explosimétrie et une épreuve des cuves et des canalisations d'une station-service située à quelques dizaines de m en amont montrent qu'une fuite sur un tuyau d'alimentation des volucompteurs est à l'origine de cette pollution. Un périmètre de sécurité est mis en place. Les secours ventilent la cave, 6 personnes doivent être relogées momentanément. L'administration constate les faits et l'exploitant est mis en demeure de dépolluer les sols.

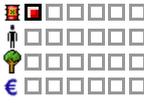
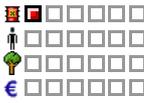
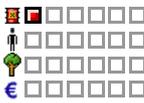
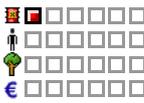
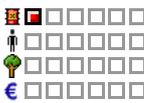
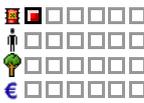
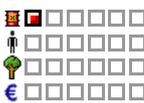
 **N°7758 - 24/11/1995 - FRANCE - 61 - SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 A la suite d'odeurs dans une usine agroalimentaire et du constat de perte de 10 m³ de carburant, une cuve simple paroi en fosse de 15 m³ d'essence d'une station-service se révèle fuyarde. La nappe est polluée et les fabrications de l'usine voisine utilisant la même nappe sont contaminées. Les locaux doivent être ventilés pour éviter des atmosphères explosives. Les cuves sont déterrées. L'une montre une fuite au niveau d'une soudure. Des dispositifs de rabattement de nappe sont mis en place sur les puits voisins. Les sols sont pollués (30 mg/kg MS). Les opérations de dépollution (tranchée drainante de 55 m de long et 6 m de profondeur, décantation, stripping) sont estimées à 715 kF. L'assurance intervient à concurrence de 1 MF.

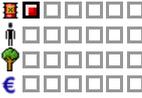
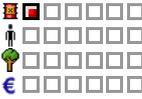
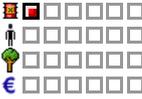
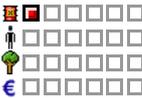
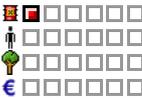
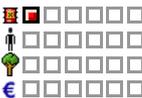
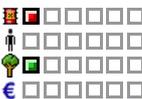
 **N°7764 - 18/09/1995 - FRANCE - 51 - REIMS**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Dans une station-service, en l'absence du gérant et à la suite d'une erreur de programmation, un chauffeur-livreux introduit 7 000 litres de gazole dans un réservoir ne pouvant contenir que 3 000 litres d'hydrocarbures. Le limiteur de remplissage est défaillant et le livreur ne se rend compte de sa méprise que lorsque la fosse contenant la cuve déborde. Plus de 3 000 litres de gazole sont refoulés hors du réservoir, quelques dizaines de l se répandent hors de la fosse.

 **N°7044 - 04/08/1995 - FRANCE - 67 - PFAFFENHOFFEN**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une importante fuite d'essence se produit sur une citerne enterrée dans une station-service. Devant le risque d'explosion des vapeurs, les secours évacuent 15 personnes. Les pompiers répandent sur le sol une épaisse nappe de mousse pour éviter les émissions de vapeurs. Une entreprise spécialisée pompe les 7 000 l d'essence restant dans la citerne défectueuse et traite à l'aide de produits absorbants le sous-sol imprégné de 3 000 l de carburant.

 **N°6963 - 09/05/1995 - FRANCE - 26 - PORTES-LES-VALENCE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Un incendie se produit dans une station service sur l'autoroute A7 après qu'un véhicule ait percuté et arraché 2 pompes à essence. Agé et probablement victime d'un malaise, le conducteur meurt carbonisé dans sa voiture qui prend feu immédiatement. Le pompiste arrête les pompes de la station par action sur un coup de poing et tous les véhicules situés sous le même auvent sont évacués. Les pompes sont équipées de clapets anti-arrachement et aucune explosion ne se produit. Une entreprise extérieure spécialisée récupère les produits d'extinction (poudre et mousse) et nettoie le réseau de collecte des eaux usées (séparateurs d'hydrocarbures et conduites).

 **N°9256 - 17/02/1995 - FRANCE - 54 - LOISY**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Lors du dépotage d'un camion dans une station-service, 5 000 l de gazole se déversent sur le sol à la suite de la rupture d'une canalisation entre l'embout de dépotage et la cuve de stockage ; 3 000 l sont pompés pour être retraités par une entreprise spécialisée. La nappe alluviale risque d'être polluée par migration dans les terres de 2 m³ de gazole. Des analyses sont effectuées régulièrement sur 7 piézomètres et 3 puits de fixation. L'exploitant est mis en demeure d'évacuer en décharge 5 bacs entreposés sur le site depuis le 18/02. Un pompage est mis en place sur un puits de fixation pour rabattre la nappe, récupérer éventuellement des hydrocarbures et empêcher la migration de la pollution.

-  **N°1689 - 07/01/1995 - FRANCE - 35 - ROMAGNE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une fuite de gazole se produit dans une station service. Le cours d'eau Le TOURU est pollué sur 5 km. Trois barrages flottants sont mis en place. Des produits absorbants sont utilisés.
-  **N°5669 - 07/07/1994 - FRANCE - 21 - LONGVIC**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 La nappe phréatique utilisée pour alimenter en eau la commune est polluée par du MTBE, composant de l'essence sans plomb, qui proviendrait d'un incident survenu dans une station service en 1992. Etroitement surveillée, la concentration en polluant qui avait atteint 1 100 µg/l semble s'être stabilisée à 110 µg/l à la suite du déplacement des produits dans la nappe. Les puits situés sur des niveaux piézométriques inférieurs sont menacés.
-  **N°5671 - 07/07/1994 - FRANCE - 31 - TOULOUSE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Des travaux effectués sur le réseau d'assainissement révèlent une infiltration de gazole dans le sol. La fuite pourrait provenir d'une station-service située à proximité du chantier.
-  **N°5857 - 01/07/1994 - FRANCE - 13 - MIRAMAS**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Un contrôle des entrées/sorties du carburant permet de détecter une fuite sur le dispositif de distribution de gazole d'une station-service. Cette fuite, estimée à 12 m³ d'hydrocarbure, est due à un joint détérioré sur le clapet anti-refoulement de la tuyauterie. L'imperméabilité du sol a permis de limiter la pénétration du produit.
-  **N°4789 - 03/09/1993 - FRANCE - 61 - ALENCON**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Lors de l'approvisionnement d'une station service, 5 000 l d'essence s'écoulent dans le réseau des eaux pluviales. Le déplacement, par le chauffeur, du camion en cours de dépotage provoquant la rupture d'une bride est à l'origine de l'accident. La pollution est partiellement contenue dans le réseau encombré de gravats. L'hydrocarbure est pompé et un barrage flottant est installé sur la SARTHE. La circulation ferroviaire sur la ligne CAEN-ALENCON est interrompue durant l'intervention.
-  **N°4539 - 30/06/1993 - FRANCE - 55 - SOMMEDIÈUE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une fuite de 15 m³ de gazole se produit dans une station-service à la suite de la détérioration d'une canalisation sur un réservoir enterré. Des travaux de terrassement effectués à proximité sont à l'origine de l'accident. Des hydrocarbures polluent le réseau d'eau potable de la commune dont les 900 habitants sont ravitaillés par les pompiers. Les sols et les eaux souterraines sont dépollués.
-  **N°4265 - 23/01/1993 - FRANCE - 12 - SEVERAC-LE-CHATEAU**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Dans une station service, une fuite de gazole évaluée à 5 000 l se produit sur une cuve. Les hydrocarbures se déversent dans les égouts, puis dans l'AVEYRON. La rivière est polluée sur 7 km. Les pompiers installent 3 barrages flottants et épandent 4 300 l de produits absorbants. Plusieurs kg de poissons morts sont récupérés.
-  **N°3979 - 19/10/1992 - FRANCE - 75 - PARIS**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une erreur humaine lors du dépotage d'un camion-citerne dans une station-service entraîne le surremplissage d'un compartiment de réservoir déjà plein. Cet accident révèle l'absence anormale de limiteur de remplissage. L'essence déborde dans une fosse située en sous-sol et suinte le long des parois mal agencées. Les hydrocarbures se répandent sur le sol et s'infiltrent. Les employés du garage sont évacués et la rue est condamnée. Le produit est pompé par une société spécialisée.
-  **N°3751 - 16/07/1992 - FRANCE - 35 - TAILLIS**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une fuite découverte le 28/6/91 sur une canalisation enterrée d'une station-service provoque une contamination des sols et des eaux souterraines par hydrocarbures. Malgré une première campagne de dépollution de 8 mois en 1991-92, la remontée du niveau de la nappe phréatique entraîne des poches d'hydrocarbures anciennes qui avaient échappé au traitement. La concentration en hydrocarbure atteint 0,5 g/l dans un puits situé à 50 m de la station. Les pompiers mettent en place durant 1h30 un hydroventilateur pour évacuer du puits l'air chargé d'essence.
-  **N°3685 - 10/06/1992 - FRANCE - 59 - LILLE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une fuite sur un camion citerne provoque le déversement de 400 l de gazole sur l'aire d'approvisionnement d'une station-service. Les pompiers répandent 3 sacs d'un produit absorbant.

-  **N°3555 - 28/04/1992 - FRANCE - 68 - BURNHAUPT-LE-BAS**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Dans une station-service, une fuite de gazole se produit sur une canalisation alimentant les pompes. La nappe phréatique est partiellement touchée. Les secours pompent 5 m³ d'un mélange d'eau et d'hydrocarbures.
-  **N°3537 - 22/04/1992 - FRANCE - 54 - NANCY**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 A la suite d'une erreur de manipulation lors du remplissage des cuves d'une station-service, quelques dizaines de litres d'essence se déversent sur le sol puis dans les égouts. Les pompiers épandent des produits absorbants.
-  **N°3458 - 11/03/1992 - FRANCE - 62 - BAPAUME**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Un affaissement de terrain provoque la rupture d'une canalisation dans une station-service ; 2 000 l d'essence sans plomb se déversent dans le sous-sol (6 600 l de gazole, 12 000 l de super et 2 000 l d'essence sans plomb restent dans les cuves). Une déviation est mise en place et les pompiers épandent de la mousse carbonique pour éviter tout risque d'explosion. Par mesure de sécurité, l'alimentation en eau potable de la ville est branchée sur un autre réseau.
-  **N°4189 - 07/02/1992 - FRANCE - 75 - PARIS**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Dans une station service, une fuite d'essence a lieu lors du remplissage du réservoir d'un véhicule à la suite du dessertissage d'un pistolet. Une partie des hydrocarbures répandus au sol s'écoule par un drain d'eau pluviale dans un local technique implanté sous la station. Un vagabond, installé dans ce local, enflamme l'essence avec un appareil de type plaque électrique ou radiateur, branché à l'insu du gérant de la station. Grièvement brûlé, il est hospitalisé. Une patrouille de police donne l'alerte, l'employé de la station ne pouvant accéder au téléphone de la station.
-  **N°3302 - 14/05/1991 - FRANCE - 21 - BRAZEY-EN-PLAINE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 A la suite d'un acte de malveillance dans une station service, 50 000 l de gazole s'échappent d'une cuve. Les hydrocarbures se répandent dans le bassin de récupération prévu à cet effet.
-  **N°622 - 01/03/1991 - FRANCE - 93 - VILLEMOMBLE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Suite à plusieurs débordements successifs lors du remplissage des réservoirs enterrés d'une station-service, des infiltrations répétées d'essence dans le sol entraînent des émanations dans le sous-sol d'un pavillon (jusqu'à 185 ppm). De nombreuses infractions sont constatées : absence de décanteur/séparateur, réservoirs munis d'une jauge par pige dont le tube est fermé par une bouteille plastique retournée, absence de limiteurs de remplissage, canalisations (1990) simplement enterrées, défaut de réépreuve périodique.
-  **N°3063 - 17/02/1991 - FRANCE - 86 - SAINT-JULIEN-L'ARS**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une fuite de 2 500 l de gazole se produit dans la station service d'un garage automobile.
-  **N°2148 - 04/09/1990 - FRANCE - 03 - SAINT-PRIX**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une fuite apparaît sur une cuve contenant 15 m³ de gazole ; 8 m³ de carburant se déversent dans la BESBRE.
-  **N°2133 - 14/08/1990 - FRANCE - 47 - AGEN**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 A la suite d'une défaillance du système de décantation d'une station service une fuite de 1 000 l de gazole se produit et pollue la GARONNE.
-  **N°1997 - 11/05/1990 - FRANCE - 38 - GRENOBLE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Lors du nettoyage d'une cuve à essence vide, des émanations d'essence intoxiquent un employé à la suite sans doute d'un défaut de son masque respiratoire. Un 2ème employé lui portant secours est également intoxiqué. Des pompiers équipés de masques et de bouteilles de plongée interviennent rapidement. Les 2 hommes, victimes d'un arrêt cardiaque sont maintenus en battement et hospitalisés.

- N°1855 - 10/04/1990 - FRANCE - 51 - REIMS**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Dans une station service, 900 l de supercarburant se déversent directement dans les égouts à la suite d'une fausse manœuvre lors du remplissage des cuves. Les riverains sont incommodés par les émanations. Les pompiers inondent les égouts pour diluer l'essence et supprimer les risques d'explosion.
- N°558 - 20/03/1990 - FRANCE - 75 - PARIS**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une fuite d'essence estimée à 200 l de super sans plomb survient dans une station-service exploitée au premier sous-sol d'un parking à 6 niveaux (3 000 places). La fuite a pour origine le percement par corrosion de la tuyauterie d'alimentation des volucompteurs. Les pompiers condamnent les issues du parc de stationnement et établissent un périmètre de protection. Une entreprise spécialisée récupère le carburant, vidange les canalisations et démolit la gaine de protection des tuyauteries pour dégager le sable pollué.
- N°1704 - 19/02/1990 - FRANCE - 13 - PELISSANNE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Dans une station-service, une fuite se produit durant 10 à 15 jours sur une pompe à essence sans plomb. Environ 10 000 l se répandent dans le sol. La nappe phréatique est polluée.
- N°1647 - 01/02/1990 - FRANCE - 72 - SILLE-LE-GUILLAUME**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Un chauffeur routier effectue le plein du réservoir de son camion et oublie de remettre en place le pistolet à carburant; 2 000 l de gazole s'écoulent et polluent: le RUBAN et la VEGRE.
- N°4846 - 06/01/1990 - FRANCE - 75 - PARIS**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Un incendie se déclare dans le tunnel du métro (ligne n°3) à la suite du suintement d'un mélange essence/gazole/eau par un chemin de câbles. L'allumage est probablement lié à des travaux de découpage et de soudage de rail effectués de l'autre côté du tunnel. La station-service à l'origine de cette pollution n'est pas conforme à la réglementation : absence de dispositif de contrôle de fuite sur les réservoirs enterrés, de limiteur de remplissage et de certificat d'étanchéité pour la canalisation de distribution de GO. Ce feu endommage des câbles intéressant la sûreté de la ligne et un arrêt de la circulation pendant 6 h.
- N°1382 - 07/11/1989 - FRANCE - 2A - AJACCIO**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Lors du dépotage d'un camion-citerne dans une station-service, la rupture d'un flexible entraîne le déversement de 100 l d'essence sur le sol. Un périmètre de sécurité est mis en place.
- N°927 - 04/11/1989 - FRANCE - 73 - AIGUEBELLE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Un poids lourd se renverse sur deux pompes à essence d'une station service. Un incendie se déclare. 2 blessés légers sont à déplorer.
- N°929 - 04/11/1989 - FRANCE - 06 - NICE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une fuite de 20 000 l d'essence se produit dans une station service. L'hydrocarbure s'infiltré dans le sol, 50 l seulement peuvent être récupérés.
- N°970 - 28/08/1989 - FRANCE - 93 - GAGNY**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une fuite 185 l de gazole se produit sur un réservoir enterré d'une station service. Un puits voisin est pollué.
- N°1296 - 28/08/1989 - FRANCE - 03 - CUSSET**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une fuite de carburant se produit dans une station-service ; 11 000 l d'essence s'infiltrèrent dans le sol. Le JOLAN est pollué. Plusieurs kilogrammes de poissons sont récupérés. Les terrains sont pollués dans un rayon de 200 m. Plusieurs riverains sont incommodés par l'odeur dégagée par les hydrocarbures. Un périmètre de sécurité est mis en place par crainte d'explosions.
- N°1421 - 24/08/1989 - FRANCE - 29 - QUIMPERLE**
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une fuite de carburant se produit sur les cuves d'essence d'une station service. Le carburant s'infiltré dans le sol. La fontaine de KERGOALER est polluée.


N°179 - 08/08/1989 - FRANCE - 53 - LAVAL
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une explosion se produit sur une citerne d'essence enterrée au moment où des ouvriers procédaient à son dégazage et à son nettoyage ; 2 morts et 1 brûlé sont à déplorer. La citerne est détruite.


N°1009 - 07/08/1989 - FRANCE - 70 - CREVANS-ET-LA-CHAPELLE-LES-GRANGES
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Dans une station service, une fuite se produit sur un réservoir enterré contenant 5 m³ gazole. Un captage d'eau potable est menacé. L'hydrocarbure est pompé.


N°805 - 30/06/1989 - FRANCE - 91 - SAINTRY-SUR-SEINE
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Un déversement accidentel de 8 000 l d'essence sans plomb se produit dans une station-service.


N°1165 - 10/04/1989 - FRANCE - 29 - TREGUNC
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Un incendie se déclare dans l'atelier de réparation d'une station service. Les pompes à essence sont épargnées. 1 personne est légèrement blessée.


N°1107 - 06/01/1989 - FRANCE - 69 - LYON
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Une fausse manuvre lors du remplissage d'une cuve d'essence entraîne le déversement de 500 l de produit dans les égouts. Aucune pollution n'est constatée.


N°11703 - 29/12/1988 - FRANCE - 974 - SAINT-DENIS
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Dans une station-service, au cours de la réparation d'une canalisation, raccordée à une citerne enterrée d'essence, qui présentait une fuite, une étincelle d'un outil électrique, probablement suite à un court-circuit, allume des vapeurs de carburant s'écoulant du tuyau. Les deux ouvriers sont gravement brûlés et sont hospitalisés. Un ouvrier de la station étouffe le feu au moyen d'un extincteur avant l'arrivée des secours.

N°4844 - 12/09/1988 - FRANCE - 75 - PARIS
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Un écoulement de gazole issu de la station-service est découvert dans une galerie technique du métro à 7 m de profondeur (ligne de 15.000 V). Dans la fosse associée au réservoir de GO, l'orifice de contrôle de fuite était obturé par du sable, rendant tout contrôle impossible ; les visites annuelles n'étaient pas faites.


N°5492 - 29/03/1984 - FRANCE - 42 - SAINT-ETIENNE
G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 Le système de freinage d'un poids-lourd cède alors que ce dernier, circulant sur la RN 82, entre dans la ville de Saint-Etienne. Le camion à la dérive, percute plusieurs véhicules, fauche un piéton et écrase littéralement une voiture que conduisait une jeune femme. Il termine sa course folle en s'encastrant dans une station service dont le chauffeur parvient à éviter les pompes à essence. La conductrice de la voiture est tuée sur le coup et le passant décèdera des suites de ses blessures.